

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 10 décembre 2015 à 19 h à l'Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Présences :

Les conseillers, Mmes Aline Trudel, Karine Tessier, MM Yves Daoust, Serge Clément et Maxime Pratte forment le quorum du Conseil sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Est absente :

Mme Thérèse Lemelin, conseillère

Est également présent :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l'avis requis par l'article 156 du Code municipal par tous les membres du Conseil.

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2015-12-496 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Serge Clément, appuyé par Aline Trudel, et résolu que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil du 10 décembre 2015 soit, par les présentes adoptés.

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 décembre 2015

2. Affaires financières

2.1 Adoption du budget 2016

2.2 Dépôt du programme triennal d'immobilisations 2016-2018

Période de questions aux citoyens (questions et délibérations sur les prévisions budgétaires seulement)

Parole au Conseil

Levée de la séance extraordinaire

2015-12-497 **Adoption du budget 2016**

Lecture est faite des prévisions budgétaires pour l'année 2016 de la Municipalité des Cèdres.

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	5 514 602.00
Taxes sur une autre base	2 142 052.00
	<hr/>
	7 656 654.00
	<hr/>
Gouvernement du Québec	20 000.00
Gouvernement du Canada	5 000.00
	<hr/>
	25 000.00
	<hr/>
Organismes municipaux	101 348.00
Services rendus aux organismes	66 500.00
Autres revenus	357 500.00
Autres services rendus	40 000.00
	<hr/>
	565 348.00
	<hr/>
Subventions gouvernementales	465 687.00
	<hr/>
	465 687.00
	<hr/>
TOTAL DES REVENUS	8 712 689.00

DÉPENSES

Conseil municipal	128 197.00
Gestion financière et administrative	432 609.00
Greffé	238 304.00
Évaluation	91 739.00
Gestion du personnel	109 921.00
Communication	90 166.00
Autres	216 842.00
	<hr/>
	1 307 778.00
	<hr/>
Police	999 625.00
Sécurité incendie	460 086.00
Contrôle animalier	101 283.00
Sécurité civile	13 705.00
Autres	1 574 699.00
	<hr/>
Voirie municipale	941 542.00
Enlèvement de la neige	526 923.00
Éclairage de rues	67 720.00
Circulation et stationnement	55 400.00
Autres	105 864.00
	<hr/>
	1 697 449.00
	<hr/>
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	299 369.00
Réseau de distribution de l'eau potable	87 125.00
Traitement des eaux usées et réseau d'égout	398 460.00
Déchets domestiques	510 172.00
Protection de l'environnement	93 165.00
	<hr/>
	1 388 291.00

Aménagement, urbanisme et zonage	457 454.00
Autres	45 000.00
	<hr/> 502 454.00
Activités récréatives	516 368.00
Activités culturelles	284 674.00
	<hr/> 801 042.00
Intérêts sur dette à long terme	263 722.00
Autres frais de financement	16 500.00
	<hr/> 280 222.00
TOTAL DES DÉPENSES	<hr/> 7 551 935.00
Remboursement de capital	879 500.00
Am cours d'eau	201 254.00
Affectation au fonds de roulement	130 000.00
Affectation surplus	(50 000.00)
	<hr/> 1 160 754.00
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	<hr/> 8 712 689 .00
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<hr/> 0.00

ATTENDU QU'un avis public a été publié le 30 novembre 2015 décrétant la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2016, le 10 décembre 2015 à 19 h à l'Hôtel de Ville ;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres aura à pourvoir, au cours de l'année 2016, à des dépenses s'élevant à 8 712 689 \$;

ATTENDU QUE pour alléger le fardeau fiscal de ses contribuables, la Municipalité affecte, au présent budget, une partie du surplus non affecté pour un montant totalisant 50 000 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité imposera, par le règlement n° 391-2015, les taxes et compensations nécessaires pour équilibrer le présent budget;

Il est proposé par Yves Daoust, appuyé par Aline Trudel, et résolu que le Conseil adopte le budget 2016 démontrant des dépenses totalisant 8 712 689 \$, le tout tel que présenté et étudié par le Conseil.

Adopté à l'unanimité

2015-12-498 Dépôt du programme triennal d'immobilisations 2016-2018

ATTENDU la pertinence d'établir un plan triennal afin de planifier et prévoir les dépenses futures en immobilisations;

Il est proposé par Karine Tessier, appuyé par Serge Clément, et résolu d'accepter le dépôt du programme triennal d'immobilisations de la Municipalité des Cèdres pour les années 2016, 2017 et 2018.

Travaux et acquisitions	Mode de financement	2016	2017	2018
Acquisition d'une rétrocaveuse	Fonds de roulement	140 000 \$		
Agrandissement et réfection du Pavillon des bénévoles	Règlement d'emprunt/subvention			1 650 000 \$
Système d'accès par clés électroniques – Pavillon des bénévoles	Fonds de roulement	5 500 \$		
Pavage du stationnement du Pavillon des bénévoles	Fonds général	35 000 \$		
Réfection du chemin du Fleuve	Règlement d'emprunt/subvention	1 250 000 \$		
Réfection du chemin Saint-Féréol (A-20/Saint-Lazare)	Règlement d'emprunt/subvention			600 000 \$
Pavage de la rue des Deux Comtés	Règlement d'emprunt	40 000 \$		
Aménagement du terrain riverain et stationnement du quai	Fonds de roulement/fonds général	50 000 \$		
Construction d'un nouveau garage municipal	Règlement d'emprunt/subvention	2 000 000 \$		
Agrandissement de la réserve d'eau potable	Règlement d'emprunt/subvention			2 500 000 \$
Conduite d'amenée – station du Fleuve	Règlement d'emprunt/subvention			750 000 \$
Réaménagement du parc Sophie	Règlement d'emprunt	50 000 \$		
Réaménagement du parc Daviau	Règlement d'emprunt	125 000 \$		
Réaménagement des parcs Gauthier, Émile et Levac, etc.	Règlement d'emprunt	48 500 \$	55 000 \$	75 000 \$
Réfection du plancher de la caserne no 5	Fonds général	11 200 \$		
Système d'accès par clés électroniques – Hôtel de ville	Fonds de roulement	5 500 \$		
Aménagement d'une salle de réunion - Hôtel de ville - 2e étage	Fonds de roulement	15 000 \$		
Réfection de pavage et trottoir -rue Valade	Règlement d'emprunt	128 000 \$		
Planification et conception du parc Saint-Féréol	Règlement d'emprunt	28 000 \$		
Réfection d'un tronçon de la montée Léger	Règlement d'emprunt/subvention		97 000 \$	
Réfection de postes de pompage (Sophie, 881, etc.)	Règlement d'emprunt/subvention	70 000 \$	60 000 \$	50 000 \$
Réfection du réseau pluvial – rue Blanche / Saint-Féréol	Règlement d'emprunt	198 000 \$		
Réservoir souterrain– sécurité-incendie	Fonds de roulement	25 000 \$		
Vidange des étangs aérés	Règlement d'emprunt		200 000 \$	
Avant-projet et plans et devis - agrandissement des étangs aérés	Règlement d'emprunt/subvention	25 000 \$		300 000 \$
Remplacement du souffleur à neige - tracteur New Holland	Fonds de roulement	10 000 \$		

Réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph	Règlement d'emprunt/subvention		1 200 000 \$	
Étude et diagnostic - réseau d'égout (sanitaire et pluvial)	Règlement d'emprunt/subvention	30 000 \$		30 000 \$
Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout – Ouest	Règlement d'emprunt/subvention		3 121 000 \$	
Remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Féréol	Règlement d'emprunt/subvention			912 000 \$
Remplacement du serveur informatique	Fonds de roulement	25 000 \$		
Remplacement de l'enseigne de Bienvenue	Fonds de roulement	15 000 \$		
Aménagement d'une voie d'accès pour véhicules incendie – Pavillon des bénévoles	Fonds général	121 500 \$		
Aménagement du parc linéaire de la Bataille	Règlement d'emprunt			182 000 \$
	Total:	4 451 200 \$	4 763 000 \$	7 019 000 \$
Grand total (3 ans):			16 233 200 \$	

Adopté à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période à 19h08

Fin de la période de questions à 19h18

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2015-12-499 Levée de la séance

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Serge Clément, appuyé par Yves Daoust, et résolu que la présente séance soit levée à 19h21.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier